



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 juin 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle de la Ficelle à Goderville sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 juin 2024.

**Étaient présents :** LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, WERMESTER Corinne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, PASQUIER Gaël Suppléant de BORNANBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE, BROUTE Karine, Conseillère Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEL Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, M. MALO Régis suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

**Pouvoirs de :**

M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE à Mme Claire GUEROULT  
Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard  
Mme DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX à M. DUBOCAGE Kevin  
M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André  
Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT à M. NIEPCERON Hervé

**Excusés :**

M. FLEURY David, Maire de BORNANBUSC représenté par son suppléant M. PASQUIER Gael  
M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT représenté par son suppléant M. MALO Régis

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale, Mme MONNIER Kelly, Administration Générale.

**Secrétaire de Séance :** M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	19
Nombre de votants	42

**Délibération n° 083/2024**

**OBJET : ADOPTION DE LA TARIFICATION 2024-2025 – PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL**

## Délibération n° 083/2024

**OBJET : ADOPTION DE LA TARIFICATION 2024-2025 – PISCINE COMMUNAUTAIRE PLEIN CIEL****Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant que la Communauté de Communes Campagne de Caux a en charge la gestion de la piscine communautaire Plein Ciel ;

Il est nécessaire de faire voter les tarifs de la piscine communautaire Plein Ciel

## Tarification piscine 2024-2025

ENTREES		Tarif			Tarif unitaire indicatif	
entrées enfants	4 à 15 ans			2,00 €		2,00 €
entrées adultes	16 ans & +			3,00 €		3,00 €
abonnement enfant (10)	4 à 15 ans			15,00 €		1,50 €
abonnement adulte (10)	16 ans & +			27,00 €		2,70 €
personne en situation de handicap		1 accompagnateur gratuit				
ACTIVITES COMMUNAUTAIRES						
<i>activités aquagym adultes</i>		1 activité	2 activités	illimité	1 activité	2 activités
unitaire	16 ans & +	7,00 €			7,00 €	7,00 €
abonnement (carte de 10)	16 ans & +	66,00 €			6,60 €	
semestriel	16 ans & +	93,50 €	173,50 €		5,50 €	5,10 €
annuel	16 ans & +	173,50 €	283,50 €		5,10 €	4,17 €
illimité	16 ans & +			325,00 €		
<i>Aquabike</i>		1 activité			1 activité	
unitaire	16 ans & +			8,10 €		8,10 €
Abonnement (carte de 10)	16 ans & +			76,00 €		7,60 €
semestriel	16 ans & +	supprimer ce tarif				
annuel (34 cours)	16 ans & +			217,50 €		6,40 €
<i>cours de natation</i>						
cours enfant	6 à 15 ans			8,10 €		8,10 €
cours adulte	16 ans & +			11,00 €		11,00 €
<i>activité de familiarisation</i>						
bébés nageurs (1 bébé + 1 adulte)	4 mois à 3 ans			5,50 €		
Aquacostauds (6 séances)	3 à 6 ans			6,10 €		
<i>stage de natation</i>						
stage (de 8 à 10 séances)	6 à 15 ans			8,10 €		
EVENEMENTIELS						
animation		Prix d'une entrée enfant ou adulte				
soirée zen avec 1 massage	16 ans & +			10,00 €		
<i>Période estivale du 01 juillet 2024 au 01 septembre 2024</i>						
entrées enfants	4 à 15 ans			1,00 €		
entrées adultes	16 ans & +			3,00 € ou abonnement		
aquagym	16 ans & +			3,00 €		
Aquabike	16 ans & +			5,00 €		
AUTRES						
mise à disposition créneaux				15,00 €		
duplicata carte				3,00 €		

Agents 4 C et ses ayants droits (conjoint/concubin et ses enfants mineurs) : entrée gratuite + 1/2 tarifs sur les activités									
Agents territoriaux du territoire Campagne de Caux : entrée gratuite + 1/2 tarifs sur les activités									
abonnement illimité: le nombre d'activité par semaine est illimité sur les tous les cours sauf aquabike et leçons de natation sur une période d'un an.									
Annuel correspond à 34 cours pour une période d'un an pour 1 activité									
semestriel correspond à 17 cours pour une période de 6 mois pour 1 activité									

**Le Conseil Communautaire décide,**

A l'unanimité,

- **D'ADOPTER** la tarification des entrées et activités communautaires proposée dans le tableau ci-dessus à compter du 15 juillet 2024 ;

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 impasse du Lin  
76110 Goderville